



de
du
**COMMUNAUTÉ
COMMUNES
CASTELBRIANTAIS**

Octobre 2011

DOSSIER DE PRESSE

*Lancement d'un programme d'actions
de sensibilisation et d'informations au Développement Durable*



**Lundi 17 octobre 2011 à 11h30
à la Maison de l'Innovation, de l'Habitat
et du Développement Durable**



Sommaire

Le contexte.....p3

Le programme d'actionsp4

Volet 1.....p5

Les actions "phares" lancées à cette occasion..... p6

1 - Encourager le compostage individuel.....p 6

2 - Organiser une filière de valorisation des Textiles, Linges de maison et Chaussures usagés..... p7

À partir de novembre 2011, la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable, met en place, tous les deux mois, un programme d'animations à destination du grand public, des scolaires, des élus et professionnels du territoire castelbriantais.



Dans le cadre des missions de coordination et d'animation de la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable, la Communauté de Communes entend soutenir et dynamiser le tissu économique local.

En créant des repères d'organisation, en mobilisant et associant scolaires, chefs d'entreprises, partenaires et élus, en instituant une veille permanente des évolutions réglementaires et process innovants, **ce programme d'animations se situe dans le prolongement des conventions de partenariat signées avec les chambres inter-consulaires.**

Le but de ces actions est de positionner la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable comme étant le **CARREFOUR** de l'innovation technologique, économique et environnemental du territoire.

Véritable guichet unique d'informations, la maison de l'innovation permet d'obtenir toute l'année des conseils avisés gratuits sur :

- l'habitat, la construction, la rénovation, les aides de l'ANAH, du centre de l'habitat, du CAUE,
- l'assainissement non-collectif,
- le développement durable et les énergies renouvelables,
- le tri, les déchets, le compostage,
- les conventions avec les chambres inter-consulaires...

NOUVEAU. À partir du 3 novembre, la Maison de l'Innovation met en place un numéro vert qui permettra à tous d'obtenir des réponses à toutes ces questions.

 **N°Vert** **0 800 00 16 32**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions pour l'année 2011-2012, décliné en actions de sensibilisation et d'information abordera les thématiques suivantes :

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2011. Valorisation des déchets, jeter moins, consommer mieux et trier plus (*dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets*).

JANVIER - FÉVRIER 2012. Construire, rénover, ou améliorer son habitat. ANAH, subventions, centre de l'habitat.

MARS - AVRIL 2012. Les énergies renouvelables. Gestion raisonnée des ressources par économies d'énergie (*dans le cadre de la Semaine du Développement Durable*).

MAI - JUIN 2012. L'eau, usages, comportements et économies.



Chacune de ces actions abordera la thématique pendant 2 mois à la Maison de l'Innovation mais aussi lors de visites sur le terrain, en fonction des publics ciblés :

- EXPOSITIONS et jeux concours pour le grand public,
- EDUCATION PEDAGOGIQUE et SENSIBILISATION autour du Développement Durable pour le public scolaire,
- PROMOTION DES LABELS pour le public professionnel,
- VEILLE JURIDIQUE et PROCESS INNOVANTS pour les acteurs locaux.

Pour tous

Du 3 novembre au 31 décembre, une exposition composée de 8 panneaux réalisés par les services de la Communauté de Communes et un jeu-concours sur les déchets, permettront de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et de donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats...

Ce programme d'animations se déroulera dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets organisée du 21 au 27 novembre.

Pour les scolaires

La Maison de l'Innovation organisera, à la demande des visites du centre de tri de Châteaubriant à destination des écoles primaires qui seront également les bienvenues pour découvrir l'exposition et participer au jeu-concours.

Un composteur pédagogique sera remis aux 10 premières écoles intéressées.

Pour les élus et acteurs locaux

Des réunions publiques seront organisées par canton à partir du 21 novembre pour expliquer la démarche d'encouragement de la Communauté de Communes en faveur du compostage individuel (cf page 6) et pour élaborer un panel de foyer-témoin sur le compostage.

Les foyers intéressés par l'acquisition d'un composteur sont invités à se rendre à la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable à partir du 21 novembre pour obtenir des informations sur le compostage et réserver un composteur individuel au prix unique de 12 €uros qui leur sera remis pour le printemps.

LES ACTIONS "PHARES" LANCÉES À CETTE OCCASION

Le Grenelle de l'Environnement a proposé une politique déchets très ambitieuse, axée sur la prévention et le recyclage avec pour objectifs de **réduire la production d'ordures ménagères de 7% par habitant pendant les 5 prochaines années**, et diminuer de 15% la quantité totale de déchets enfouis ou incinérés d'ici 2012.

Outre la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques mise en place il y a un an par la Communauté de Communes, deux nouveaux dispositifs vont être déployés dans le prolongement des objectifs du Grenelle de l'Environnement, suite au Conseil Communautaire du 30 septembre dernier, où les élus ont décidé de :

1 - Encourager le compostage individuel



Le compostage individuel permet de recycler, à son domicile, certains déchets organiques (restes de repas, épluchures, essuie-tout...) associés aux déchets de jardinage (tontes de gazon, feuilles mortes...). La dégradation naturelle de ces éléments permet d'obtenir un compost qui peut être utilisé pour ses propres besoins de jardinage.

Les élus ont souhaité aider les particuliers qui souhaitent acquérir un composteur individuel, pratique qui contribue pleinement à la réduction à la source des déchets.

Ainsi, les foyers intéressés sont invités à se rendre à la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable à partir du 21 novembre pour obtenir des informations sur le compostage et réserver un composteur individuel au prix unique de 12 €uros qui leur sera remis pour le printemps.

L'objectif est d'accompagner l'équipement de 20% des foyers du territoire assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères soit environ 2 600 foyers.

Des pré-réservations de composteurs seront possibles sur simple appel téléphonique au NOUVEAU NUMERO VERT de la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable :

 **N°Vert 0 800 00 16 32**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

2 - Organiser une filière de valorisation des Textiles, Linges de maison et Chaussures usagés

En partenariat avec l'éco organisme ECO TLC, la Communauté de Communes met en place, **à partir du 21 novembre**, sur nos 19 communes une filière de valorisation des Textiles, Linges de maison et Chaussures usagés.

Par le biais de cette convention, la Communauté de Communes travaillera avec le Relais Atlantique, membre d'EMMAÛS France, prestataire historique pour ce type de collecte qui :

- a. propose un service gratuit
- b. assure le tri et le recyclage
- c. assure son rôle de créations d'emplois durables
- d. communique régulièrement les données chiffrées du territoire
- e. accompagne dans nos actions de communication et de sensibilisation

Pour exemple, le Relais Atlantique réalise l'isolant "Métisse", un isolant solidaire à partir de vieux jeans.

Les conteneurs vont être implantés sur chacune de nos 19 communes sur un Point d'Apport Volontaire existant.

L'objectif est de détourner 6 à 7 kg de déchets valorisables par an et par habitant (gisement estimé 12 kg), soit **200 tonnes** pour le territoire du Castelbriantais.

Les textiles ainsi récupérés sont triés selon des critères précis de matière, de qualité ou encore par type de vêtements, puis ils sont réemployés ou valorisés.

Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable
2D rue Abraham Lincoln (route d'Issé)
44110 Châteaubriant
Tél. 02 28 50 40 60
maisoninnov@orange.fr

À partir du 3 novembre :

 **N°Vert 0 800 00 16 32**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE